

Sur proposition budgétaire de l'établissement Saint Thomas de Villeneuve, le Président du Conseil Départemental a arrêté les tarifs suivants pour la période de janvier à décembre 2023.

Tarifs Journaliers en Unité de Soins de Longue Durée

| Niveau de dépendance | Hébergement | Dépendance | TOTAL / JOUR |
|----------------------|-------------|------------|--------------|
| GIR 1-2 | 64,54 € | 26,33 € | 90,87 € |
| GIR 3-4 | 64,54 € | 16,71 € | 81,25 € |
| GIR 5-6 | 64,54 € | 7,09 € | 71,63 € |

Tarif dépendance

- ✓ Pour les ressortissants d'Ille et Vilaine, le Conseil Départemental verse directement une dotation globale à l'établissement Saint Thomas de Villeneuve au titre de l'APA. Cette aide est attribuée pour les résidents dont la perte d'autonomie est classée dans les groupes 1 à 4. Il reste à charge de chacun le « talon » dont le montant correspond au prix de dépendance du groupe GIR 5 et 6 soit 7,09€.
- ✓ Pour les ressortissants d'autres départements classés en GIR 1 à 4, une demande d'APA doit être faite directement par la famille, le résident ou son représentant légal auprès du département d'origine.

Pour les ressortissants d'Ille et Vilaine, le prix de journée 2023, quelque soit le niveau de dépendance, se décompose de la façon suivante :

Pour les plus de 60 ans :

| | |
|---------------------|---------|
| Hébergement | 64,54 € |
| Dépendance | 7,09 € |
| Coût total par jour | 71,63 € |

Pour les moins de 60 ans, le prix de journée s'élève à 88,31 €.

Les autres aides financières

Selon la situation personnelle des aides peuvent être attribuées :

- Allocation Logement,
- Aide Sociale Légale, pour les frais d'hébergement.

Baguer Morvan, le 1^{er} janvier 2023
Véronique SCHNEIDER
Directrice

